

ACTUALITÉ

Nouveau plan de circulation,
la concertation démarre !

Page 2

URBANISME

Zac du Camp de Royallieu :
quand Compiègne réinvente la ville

Page 7

ÉTÉ DES JEUNES

Il y en a pour
tous les goûts !

Pages 10-11

COMPIEGNE

NOTRE VILLE



JUILLET-AOÛT 2010 - N°286 - www.compiègne.fr

AMÉNAGEMENT URBAIN LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTÉ

Pages 8 et 9



*Les Promenades Musicales
de Compiègne* P16



7 scènes
autour de
Mozart

Samedi 3 juillet
au Palais Impérial

18h30 - 23h00

ACTUALITÉ

Nouveau plan de circulation, la concertation démarre !

La création du nouveau pont sur l'Oise et l'ouverture de la rocade Nord-Ouest vont permettre à Compiègne de modifier les flux de circulation. Le trafic sera allégé des transits et un nouveau plan de circulation rendra le cœur d'agglomération plus accessible et agréable.



La mise en circulation du nouveau pont urbain en septembre 2011 va s'accompagner de nombreux aménagements et actions destinés à revitaliser le centre-ville et à le rendre plus agréable en faisant plus de place aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun. Parallèlement, l'ouverture de la rocade Nord-Est va participer à la réduction des flux de circulation de transit et permettre ainsi à Compiègne de modifier et d'alléger les flux le trafic. L'ARC et la ville ont amorcé les 14 et 15 juin derniers la concertation sur le projet de nouveau plan de circulation. Les commerçants ont donc été les premiers à découvrir les hypothèses envisagées par les bureaux d'études et les équipes techniques et à pouvoir donner leur avis. Quelques grands principes ont été présentés lors de ces réunions. Tout d'abord, l'espace public doit être réorganisé notamment au profit du piéton qui doit trouver plus de facilité et de sécurité à se déplacer dans le centre-ville et à s'y promener. Il est donc envisagé de créer plus de voies piétonnes et semi-piétonnes dans l'hyper-centre avec des zones 30 apaisant ainsi la circulation. Un objectif serait d'assurer une connexion entre le centre-ville historique et la place du Marché aux Herbes par une amélioration des liaisons piétonnes. D'autres aménagements sont à l'étude rue Charles le Chauve, devant l'église Saint-Antoine et sur la place du Change.

Dans ce projet de plan de circulation qui doit encore être amélioré par la concertation, les automobilistes pourront toujours s'approcher au plus près du centre historique et de ses parkings pour y faire leurs courses et profiter de son animation. Des mouvements de tourne à gauche seront autorisés en bas de la rue Solférimo vers la rue du Harley, le cours Guynemer et la rue Sainte-Marie.

Concernant le stationnement, la ville doit aussi mettre en place des actions efficaces pour favoriser la rotation plus rapide des véhicules dans le stationnement de surface, au plus proche des commerces et des lieux historiques qui font l'attrait de notre centre-ville. ■

Donnez votre avis sur le futur plan de circulation.
Ecrivez à
communication@aggl-compiegne.fr

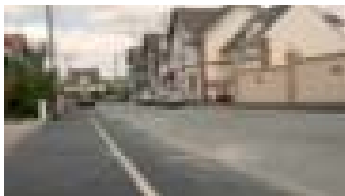
Les aménagements dans le quartier Bellicart



Eric Winnebroot et Jean-François Caux, conseillers municipaux délégués pour le quartier de Bellicart.

Voirie

Impasse de Choisy, des travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs sont actuellement en cours de réalisation.
Rue du Lieutenant Ducloux, la réfection de la chaussée a été effectuée. En ce qui concerne les trottoirs, leur rénovation pourrait être envisagée en 2010 ou 2011, en fonction du coût des travaux actuellement



Impasse de Choisy

en cours d'évaluation. La Lyonnaise des Eaux en a profité de son côté pour procéder à la suppression des branchements en plomb dans cette voie.

Avenue de l'Armistice, des travaux d'aménagement du parking aux abords de l'association "Agility" ont été réalisés, y compris l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Des travaux de réfection des **cours de l'école Augustin Thierry** comprenant l'enlèvement des racines des arbres et la pose d'enrobés, ont également été effectués.

Avenue de Vermandois, rue de la Desserte et rue Jules Dulac, des travaux de reprise ponctuelle des chaussées ont été réalisés, suite aux intempéries hivernales. Coût total de ces travaux : 332 400 euros.

Dans le courant de l'année 2010, d'autres aménagements sont prévus :

- La réfection des trottoirs de la **rue Aubrellicque** ;
- La réfection partielle des trottoirs de la **rue de Soissons** (section comprise entre la place du 5^{ème} Dragons et la rue du Bataillon de France). Ces travaux se feront simultanément avec ceux prévus par ERDF pour le renforcement du réseau basse tension ;
- De gros travaux sont également prévus pour la rentrée prochaine, **rue Jules Dulac** avec la mise en souterrain des réseaux. Une 1^{ère} tranche sera réalisée entre la rue de Soissons et la rue du Bataillon de France.

Patrimoine communal

A l'école Augustin Thierry, il a été procédé au remplacement des châssis en double vitrage.

Au Centre équestre, bureau, vestiaires et sanitaires ont été réhabilités.

La "**petite hutte**" du **Clos Pompadour** a été entièrement rénovée afin d'y installer l'Association Compiègne Sport Cycliste.

La **Crèche de Bellicart** a vu la mise en conformité de son alarme antivol.

Le système de désenfumage du **local des Restos du Cœur**, rue de Vermandois, a été réparé.

Avenue de l'Armistice, ont été réalisés la construction d'un bâtiment et l'éclairage du terrain du club Agility Canine. L'association remboursera à la ville cet investissement sous forme de loyers.

Les anciens vestiaires du **stade Lucien Genaille** ont été démolis.

Sont également prévues :

Au stade Jouve Senez, la création d'un club house et de vestiaires, et la réalisation de tribunes avec 330 places assises au lieu de 189 actuellement, pour le Rugby Club Compiègnais. Ces travaux devraient s'élever à 2 666 171 euros.

La procédure d'Appel d'offres a été lancée et les travaux devraient débuter en septembre, pour une durée d'un an.

Au stade Sis, sera posée une porte destinée au local des Eclaireurs de France, afin qu'ils

puissent entreposer leur matériel, actuellement dans le parking du Puy du Roy.

L'**école maternelle Augustin Thierry** bénéficiera de travaux de peinture et il sera procédé au traitement acoustique d'une salle de classe.

Au stade Paul Petitpoisson, deux courts couverts de tennis seront créés pour un coût de 650 000 euros. Cette réalisation fait suite à la fermeture du Tennis Club de Compiègne, dans la ZAC de Mercières.

Les Services Techniques étudient actuellement un projet d'aménagement paysager de l'ancien terrain Agility, en bordure de l'avenue de l'Armistice.

Urbanisme

Rue de Soissons, à l'angle de l'avenue Georges Clemenceau, le terrain de l'ancienne station service devrait être aménagé pour y recevoir la construction de deux pavillons.

Terrains G.D.F. - SUEZ

La ville est intervenue auprès de cette entreprise pour obtenir la démolition des maisons situées rue de l'Estacade et qui étaient en permanence squattées.

Cette démolition est intervenue en début d'année. Il reste actuellement encore deux pavillons qui sont occupés par du personnel de cette entreprise.

Parallèlement les discussions se poursuivent avec G.D.F. - SUEZ sur le devenir de ce site. ■

LES IMAGES DU MOIS



Claire Giboulet incarnait cette année Jeanne d'Arc.

Retour sur l'identité nationale



Photo Richard Dugovic

La France s'est toujours voulue une terre d'accueil généreuse. Et elle l'est. Ce n'est pas par hasard si de très nombreux étrangers fuyant la pauvreté choisissent notre pays comme destination.

Mais cette hospitalité exige à la fois des limites et le respect de certaines règles. Tout d'abord car, comme l'avait dit voici vingt ans un ancien premier ministre socialiste, "la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde". L'un des devoirs majeurs d'un Etat est de venir en aide aux siens dans la difficulté. "Charité bien ordonnée commence par soi-même" dit le dicton. Ce n'est nullement de l'égoïsme mais du bon sens. Avec près de 3 millions de chômeurs et de nombreuses familles en situation de précarité, les déficits de nos systèmes de protection sociale, la crise du logement... il serait irresponsable d'inciter des populations étrangères à venir chercher en France une "générosité sociale étatique" aujourd'hui fragilisée. On ne peut offrir ce que l'on n'a pas ou plus ! La France n'est pas un Eldorado aux ressources inépuisables.

Sachant aussi que le rêve français ou européen reste vivace chez bien des Africains et des Asiatiques, et qu'il enrichit avant tout des trafiquants et passeurs sans scrupules, il est important de lutter contre les filières illégales d'immigration et d'être sans complaisance avec les étrangers "sans papiers" c'est à dire rentrés illégalement en toute connaissance de cause en France.

Mais, si notre pays doit fortement réduire et encadrer l'arrivée de populations étrangères sur son sol, ce n'est pas seulement parce qu'il souffre de difficultés économiques. C'est aussi parce que l'intégration, ou l'assimilation, de certains immigrés s'avère compliquée. Il faut avoir le courage et la lucidité de le reconnaître. Ce n'est pas en évitant de se saisir d'un problème qu'on se donne les moyens de le résoudre.

L'intégration, c'est ce qui permet à des étrangers de se sentir acceptés et acteurs au sein d'une communauté nationale et de l'être réellement. Concrètement, cela passe inévitablement par l'appropriation de la culture, des mœurs et des modes de vie du pays d'accueil par les immigrés et leurs descendants. Sans pour autant renier leurs racines et leurs valeurs, il est nécessaire que les étrangers souhaitant s'établir en France vivent "à la française". Il est, par exemple, évident que la maîtrise de la langue française et son apprentissage sont une première condition pour ceux qui désirent s'installer dans l'hexagone.

De même, certaines pratiques contraires à la conception de la vie en société en vigueur dans notre République ne peuvent être tolérées : la burqa, la polygamie, l'excision, les horaires de piscine réservés aux femmes pour des raisons religieuses... ne peuvent ainsi qu'engendrer bien des incompréhensions, des discriminations, des réactions identitaires, et enfin un repli mutuel.

Ceci étant dit, je connais légion d'exemples de jeunes issus de l'immigration ayant admirablement réussi leurs études ou leur formation comme leur vie sociale et familiale et qui sont devenus des éléments actifs et motivés de notre communauté nationale. On ne parle pas assez de telles réussites. Et l'un des plus riches moments de l'année est toujours pour moi l'accueil que me réservent le 11 novembre les membres de l'Association des musulmans de Compiègne dans leur mosquée parée aux couleurs de la France. Aucune foi ne doit être confondue avec ses dérives et ses excès...

Comme la citoyenneté repose sur un équilibre entre droits et devoirs, l'intégration ne peut s'envisager sans efforts de la part de ceux qui veulent devenir Français. Si Marianne est généreuse et tolérante, elle ne peut tout accepter et doit d'abord être respectée par ses invités. C'est la dignité et la responsabilité d'une nation que de savoir affirmer son identité. Et c'est une identité forte qui permet précisément d'intégrer...

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise - Maire de Compiègne

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 2 août entre 8h30 et 9h30



◀ Inauguration du square Lyautey entièrement rénové.

Cyprien Jeanjean, Shayna Bellaïche et Gaston Bricout, ▶
lauréats du 21^e
Concours d'orthographe.



◀ Le fromage et le vin, vedettes de la foire consacrée à ces mets de choix.

Des tout-petits heureux ▶
de participer à la fête des crèches.



◀ La chapelle Saint-Lazare a reçu de superbes vitraux, signés Hervio.

Claudie Haigneré ▶
remet les insignes de
Chevalier de la Légion d'Honneur
à Liliane Vézier.



◀ La toute jeune association du quartier Saint-Lazare organise sa première brocante.

Vif succès pour le concours de dressage international ▶



S O M M A I R E

ACTUALITÉ P2
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL P3
ACTUALITÉ P5
URBANISME P7
DOSSIER : AMÉNAGEMENT URBAIN
LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTÉ P8-9

ÉTÉ DES JEUNES P10-11
EXPRESSION LIBRE P13
ACTUALITÉ P14
VIE PRATIQUE P15
CULTURE P16

Au Grenier à Sel

Boucherie • Fromagerie
Poissonnerie • Fruits & légumes

ATTENTION !

**Le Grenier à Sel restera ouvert en Juillet-août
Le boucher et le poissonnier seront fermés
du 11 juillet au 1er août**

NOUVEAUX HORAIRES :

du Mardi au Vendredi de 8h30 À 12h30

et de 15h à 19h

Samedi de 6h30 à 19h

Dimanche de 9h à 12h



Place du Change - COMPIEGNE - Tél. 03 44 23 17 24

DECOR & MAISON

Toiles de Mayenne

Confections et pose de stores et rideaux,
11 000 tissus au mètre,
Réfections de sièges,
Canapés de qualité,
Peintures Ressource® et papiers peints,
Conseil à domicile

19 rue des Cordeliers - 22 rue du président Sorel
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.36.35.35 - www.decor-maison.eu



Ce n'est plus le moment de dormir ★

SOLDES

Grand Litier ★

Literie Y. Lamouche
141, avenue Jean Moulin - ZAC du CAMP DU ROY JAUX
Tél. 03.44.83.41.07

ADP
AGENCE de la POSTE

FNAIM

4 bis, rue des Domeliers
60200 COMPIEGNE
Tél: 03 44 40 02 46

www.agencedelaposte-immobilier-compiegne.fr

PROCHE CENTRE

COMPIEGNE – Proche centre
Appartement T4 (83 m²) rénové: entrée, séjour (30 m²), 2 chambres, dgt, cuisine, dressing, SDD, WC, placards. Cave et parking. Fenêtres DV, parquets.
225 000 € FAI – réf 286

TRÈS BEAUX VOLUMES

COMPIEGNE – Proche centre
Dans immeuble haussmannien appartement T4 (98 m²): entrée, séjour, 3 chambres, cuisine équip et amén, SDB, WC. Grde cave. Parking. Chauff indiv gaz, fenêtres DV, parquets massifs. 3,25 m sous plafond.
222 000 € FAI – réf 371

PRODUIT RARE

PIERREFONDS - Le Rocher
Maison indiv T8 (340 m²) en TBE sur 2292 m² de terrain: entrée, séjour (65 m²), cuisine équip, 5 chambres, suite parentale (55 m²), 5 SDB avec WC, WC, garage double. Piscine. Terrasse (80 m²) sur jardin arboré.
890 000 € FAI – réf 345

AUCUN VIS-A-VIS

10mn DE COMPIEGNE
Maison en pierre (200 m²): entrée, séjour avec cheminée (43 m²), cuisine équip et amén, 5 chambres dont une en RDC, bureau, SDD, SDB, 2 WC, grenier isolé aménageable. Garage 2 VL. Cave. Jardin clos de 1500 m².
397 000 € FAI – réf 296

ACTUALITÉ

SOLIDARITÉ - SANTÉ

Avec les fortes chaleurs, soyez vigilants !



L'été, buvez le plus possible d'eau, même sans soif, pour éviter la déshydratation.

Avec les chaleurs estivales, les personnes âgées, les personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique sont beaucoup plus vulnérables.

C'est pourquoi la Ville de Compiègne tient depuis plusieurs années un registre nominatif des personnes fragiles et isolées afin de leur faire bénéficier du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels et notamment de canicule.

Ce registre comporte l'identité, les coordonnées et la situation à domicile de la personne, inscrite sur la base du volontariat. Celles qui souhaitent être recensées peuvent prendre contact avec les services du CCAS de la Ville de Compiègne au 03 44 40 72 35.

Le personnel du CCAS pourra ainsi s'assurer durant l'été qu'elles ne manquent de rien, qu'elles n'ont pas de problèmes de santé liés notamment à la chaleur et les sensibiliser aux risques engendrés par la canicule, les informer des gestes utiles pour lutter contre les fortes températures. ■

Quelques gestes utiles

- Protégez-vous de la chaleur : préservez votre habitation en fermant les volets, les rideaux ou les stores ; évitez les sorties aux heures les plus chaudes de la journée ; si vous devez sortir, emportez une bouteille d'eau ; prenez régulièrement des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour ; préférez les vêtements en coton.
- Buvez beaucoup, le plus possible même sans soif (au minimum 1,5 litre d'eau par jour) ; ne consommez pas d'alcool ; nourrissez-vous de fruits et légumes (sauf en cas de contre-indication).

- Faites-vous aider : demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien si vous ressentez des symptômes inhabituels ; demandez de l'aide à un proche ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise ; ayez le numéro de téléphone de votre médecin traitant ou de l'un de vos proches à proximité.

- En cas d'urgence, appelez immédiatement les secours : SAMU 15 - Pompiers 18. En attendant les secours, transportez la personne dans un endroit frais, faites la boire, humidifiez sa nuque à l'aide d'un linge humide.

Des défibrillateurs accessibles à tous

La Ville de Compiègne et l'ARC viennent de se doter de nouveaux défibrillateurs automatisés. Au total, sept appareils sont désormais installés sur plusieurs sites.



84 agents territoriaux ont suivi une formation aux premiers secours incluant la réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation des défibrillateurs.

En France, 50 000 cas de mort subite surviennent chaque année, dont 10 % sur la voie publique. L'intervention des secours devant être très rapide après un arrêt cardiaque (1 minute de perdue, c'est 10% de chances de survie en moins !), la Ville et l'Agglomération de la Région de Compiègne ont décidé de s'équiper, sur plusieurs années, de défibrillateurs.

Le choix s'est porté sur des appareils semi-automatiques afin qu'ils puissent être utilisés, en toute sécurité, par des personnes n'appartenant pas au corps médical mais

ayant bénéficié d'une formation adaptée. En effet, une fois mis en route, l'appareil indique les démarches à suivre, établit lui-même le diagnostic et décide s'il faut "choquer" ou non la victime. Dans l'affirmative, l'appareil demande au secouriste d'appuyer sur un bouton pour envoyer un choc électrique au cœur afin de lui redonner un rythme régulier en attendant l'arrivée des secours. Avec ces nouveaux défibrillateurs, Compiègne dispose désormais de sept appareils accessibles au public, répartis sur plusieurs sites.

Lieux d'implantation des défibrillateurs

- Mairie de Compiègne, place de l'Hôtel de Ville - tél. 03 44 40 72 00
- Mémorial de l'Internement et de la Déportation, 2 bis avenue des Martyrs de la liberté - tél. 03 44 96 37 00
- Piscine avenue de Huy - tél. 03 44 20 46 06
- Complexe piscine-patinoire, Zac de Mercières, rue Jacques Daguerre - tél. 03 44 86 81 60
- Centre technique municipal, 1 rue du Camp - tél. 03 44 38 50 70
- Agglomération de la Région de Compiègne, place de l'Hôtel de Ville - tél. 03 44 40 76 00
- Parc technologique des rives de l'Oise ■

Vous êtes témoin d'un malaise cardiaque... que faire ?

- 1) Appelez les secours en composant le 15 ou le 18 (ou le 112 d'un téléphone portable) et laissez vous guider par eux pour les premiers gestes à faire. Demandez à un passant d'aller chercher au plus vite un défibrillateur.
- 2) En attendant, pratiquez un massage cardiaque au milieu de la poitrine.
- 3) Utilisez le défibrillateur automatisé, en vous laissant guider par les consignes vocales de l'appareil.
- 4) Attendez près de la victime l'arrivée des secours.

JEUNESSE

Etudiants, comment faire pour vous loger à Compiègne ?

Vous êtes étudiants et à la recherche d'un logement pour la rentrée prochaine, plusieurs organismes sont à votre disposition pour vous aider à trouver votre chambre ou votre appartement.

Le CROUS gère quatre résidences à Compiègne

Les résidences universitaires gérées par le CROUS Amiens-Picardie sont constituées soit de chambres traditionnelles avec cuisine et sanitaires collectifs, soit d'appartements : T1 pour une personne, T1 bis pour deux personnes avec chambres indépendantes, T2 pour deux personnes en couple et T4. A Compiègne, 400 lits en chambres et 750 lits en appartements sont ainsi proposés à la location par le CROUS, ce qui représente au total 1050 places.

Les demandes de logements pour 2010/2011 doivent être effectuées en remplissant un Dossier Social Etudiant (pour les étudiants français) ou un Dossier Logement Etudiant (pour les étudiants étrangers en réadmission).

Contact : CROUS, tél. 03.44.20.36.28

Pendant l'été, une permanence téléphonique sera assurée de 10h à 12h et de 14h à 17h. L'Antenne située à la Résidence Roberval, 6 bis, rue Churchill à Compiègne ouvrira à nouveau ses portes le 30 août.

Association pour le logement des étudiants et stagiaires de Compiègne

L'ADESC gère l'hébergement des étudiants et stagiaires de Compiègne.

- Les offres de logements proposées par les particuliers

Afin de faciliter aux étudiants la recherche de leur logement, l'ADESC centralise dans un fichier, des offres de logements faites par les particuliers. Pour pouvoir consulter ce fichier, l'étudiant doit avoir eu connaissance de sa confirmation d'admission à l'UTC, payé sa cotisation à l'ADESC, versé un chèque de caution de 30 euros et complété

un document sur le site internet de l'association.

- Les résidences étudiantes de l'ADESC :

- La Mare-Gaudry située à proximité de l'UTC, d'une capacité de 57 appartements, soit 105 places réparties en 25 F1, 16 F2, 16 F3.

- La résidence Danielle Pommery, située au pied du centre Benjamin Franklin de l'UTC, d'une capacité de 14 logements, soit 15 places réparties en 13 studios et 1 F2.

Contact : ADESC - UTC, rue Roger Couttolenc, BP 60319, 62026 Compiègne Cedex, tél. 03 44 23 46 94

Le bureau de l'ADESC est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

En août, le bureau ouvre à 9h et ferme à 16h, les coupures du midi restant les mêmes. Fermé la semaine du 15 août.

Le Bureau Information Jeunesse

Le BIJ propose gratuitement un fichier de logements, chambres ou appartements à la location, pour les étudiants et jeunes salariés. Aux intéressés ensuite de prendre contact directement avec les propriétaires. Ces derniers peuvent d'ailleurs déposer gratuitement leur offre de logement au BIJ. Contact : BIJ, square Pierre Desbordes, 105bis rue Saint-Joseph, 60200 Compiègne, tél. 03 44 20 71 09 ou bij-compiegne@mairie-compiegne.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 19h ; mardi et mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 19h ; jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h ; vendredi de 13h30 à 19h.

A noter également que de nombreuses agences immobilières proposent des appartements. ■



CABINET BARBELET & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE



EXPERTISE COMPTABLE

Pour assister au quotidien la gestion et l'administration de votre entreprise.



COMMISSARIAT AUX COMPTES

Pour répondre à l'obligation de vos engagements légaux.



CONSEIL AUX TPE/PME

Pour anticiper et accompagner les axes de développement de votre entreprise.

Membre de l'Alliance **Expertise**
Membre fondateur de l'Association

Siège social - Compiègne :
21 rue de l'Université
60200 Compiègne

Siège social - Compiègne :
Tél : 03 44 38 38 99
Fax : 03 44 38 38 99

Agence de Créal :
Tél : 03 44 38 38 99
www.cba.com

Vous en voulez pour votre argent ?

SOLDES -50%

Sur **TOUTES** les montures
Cycliques et Solaires

OPTIQUE TOURNANT

OPTIQUE PLUS OPTICISME
17 rue Haute Nationale
60000 Compiègne
Tél : 03 44 38 38 99

OPTIQUE TOURNANT
42 rue de Paris
60000 Compiègne
Tél : 03 44 38 38 99

Les Jardins de Cybèle
Assurer le bien-être, Créer le bien-être

Résidence médicalisée pour personnes âgées dépendantes et unité spécialisée Alzheimer

Tel : 03 44 83 88 88

Rue du 14 juillet 60280 Margny-les-Compiègne

En récompense de la qualité de ses prestations, le Laboratoire d'Audition Benoit est :

le meilleur audiolinguiste français de l'année 2009

LABORATOIRE D'AUDITION BENOIT
16 rue de l'Église
03 44 88 30 09

50% d'économie d'impôts*

Conventionné A.P.A. et P.C.H.

Solutia
Services à domicile

Notre contact : **06 29 76 31 27**
du lundi au samedi de 8h à 20h
www.solutia-domicile.com

Nous recrutons

Des **auxiliaires** de vie **diplômées**
Des **gardes** d'enfants (titulaires du **CAP** petite enfance)
Appelez-nous au **06 29 76 31 27**
ou envoyez votre candidature par mail à :
jeanfrancois.vercella@solutia-domicile.com
Possibilité de prise en charge dans le cadre de la PAJE¹ et de l'APA²

*art. 199 bis bis du C.G.T.

Intermarché

Compiègne et Margny
pôle universitaire // av. R. Poincaré

DU NOUVEAU EN BOUCHERIE
Race charolaise au rayon traditionnel*

*Produits identifiés en rayon

LE CHAROLAIS

Tendre et savoureuse

sélectionné pour vous par

URBANISME

ZAC du Camp de Royallieu : quand Compiègne réinvente la ville

Ce n'est plus un concept théorique d'urbanisme et de développement durable mais une réalité à Compiègne : le premier écoquartier a vu le jour sur la ZAC du Camp de Royallieu. Cette nouvelle politique de la ville permet déjà à de nombreux ménages de vivre différemment dans le tissu urbain avec une meilleure intégration de l'environnement dans le quotidien. Pour les habitants, c'est aussi l'opportunité de vivre dans des habitations économes en énergie, respectueuses de l'environnement et qui prendront de la valeur dans les années à venir.



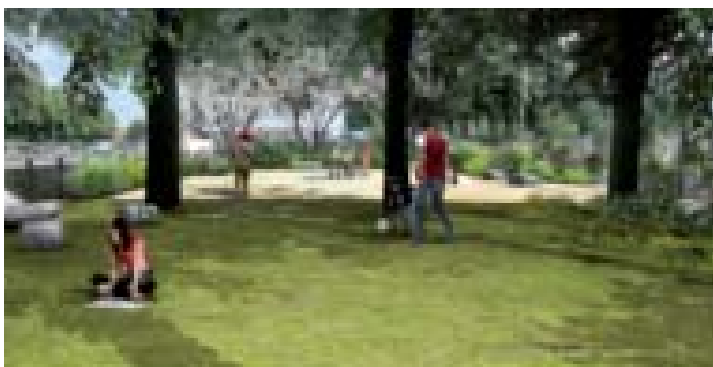
L'habitat écologique, peu gourmand en énergie est un impératif. Il permet des économies financières importantes et respecte l'environnement.

Il n'y a pas de label officiel, mais les écoquartiers existent bel et bien aujourd'hui sur le territoire français et désormais à Compiègne.

La ville a choisi le nouveau quartier de Royallieu en cours de réalisation pour en être le site pilote. Dès la conception du quartier, la ville a posé comme préalable à toute construction le respect de l'environnement et a incité les promoteurs à la plus grande exigence environnementale. Michel Foubert, premier adjoint délégué à l'économie, à l'urbanisme et à l'environnement précise : "les 20 hectares libérés par les militaires se sont révélés être une véritable opportunité pour Compiègne qui avait besoin d'espace pour se développer. Pour la municipalité, il s'agit de réinventer l'urbanisme, de se lancer dans le formidable défi de la création d'un quartier contemporain, respectueux de l'environnement intégrant les grandes caractéristiques de l'architecture locale : grandes avenues bordées d'espaces verts, habitat diversifié.

Aujourd'hui nous sommes en mesure de proposer aux jeunes couples des maisons ou des appartements de haute qualité écologique qui correspondent à leurs attentes et leur mode de vie dans un quartier pensé pour eux.

L'habitat écologique permet des économies substantielles sur les factures d'eau ou de chauffage et donne une réelle plus-value à l'habitation, c'est un argument majeur pour les jeunes ménages qui réalisent leur première acquisition."



La création de grandes avenues bordées d'espaces verts est un choix de la municipalité.

Qu'est ce qu'un écoquartier ?

L'écoquartier est en règle générale situé en ville. Il vise à développer une autre façon de vivre en milieu urbain dans une dimension collective. Les habitations tiennent compte des conditions de base en terme d'écologie et de développement durable. Elles sont respectueuses de l'environnement et économes en énergie grâce notamment à l'utilisation de nouveaux matériaux et par la mise en œuvre d'une isolation performante. Il est aussi possible de jouer sur l'orientation du logement ce qui favorise l'ensoleillement naturel. Enfin, une gestion responsable de l'eau, avec récupération des eaux de pluie, est obligatoire.

Mais l'écoquartier a d'autres vertus. La qualité de vie y est recherchée par la qualité de l'espace public : la nature trouve donc sa place dans la création de grands espaces verts, lieux de circulation piétonne et de promenade, ou encore par la présence de pistes cyclables. « L'écocomobilité » intègre les transports en commun, gratuits depuis 1971 à Compiègne, et les liaisons douces ainsi que les espaces verts favorisent la haute qualité de vie. Les autres critères importants sont la consommation d'eau et la performance de la gestion des déchets" précise Arielle François adjointe déléguée à l'écologie et au développement durable. L'espace public intègre alors cette notion de développement durable et

de mieux-être immédiat. Le quartier possède de un grand jardin linéaire, la perspective de Royallieu qui le met en liaison directe avec



Hafsa Devauvre, paysagiste et Bertrand Mathieu, architecte du Cabinet Arval, ont conçu l'urbanisation du quartier.

Les objectifs de l'écoquartier du Camp de Royallieu

- Obtenir des consommations énergétiques très basses par une isolation de qualité, une orientation optimale et par un recours massif aux énergies renouvelables (géothermie, panneaux photovoltaïques...)
- Récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage des jardins et des espaces verts.
- Qualifier l'espace public, penser son usage pratique pour une meilleure qualité de vie, et créer des continuités végétales.
- Favoriser la mobilité durable avec une offre en transports en commun gratuite, la mise en service de pistes cyclables, une optimisation de l'accessibilité au quotidien, notamment pour les personnes à mobilité réduite.
- Diversifier l'architecture par la présence d'habitat collectif, d'habitat individuel et de maisons de ville.
- Mélanger les générations avec notamment la réalisation d'une maison de retraite et la création d'une garderie.
- Favoriser la vie de quartier avec des commerces et des services publics.
- Favoriser l'emploi sur place – l'installation de la polyclinique Saint-Côme étant un véritable moteur d'emploi.
- Réduire la production, trier et valoriser les déchets et ce dès la réalisation des travaux et par une sensibilisation active des habitants.

le parc public de Baysier et des avenues bordées d'arbres, et le relie aux autres quartiers. "La volonté municipale exprimée par le premier adjoint Michel Foubert, était de faire le lien entre les quartiers existants, de relier l'Osée à la forêt et de reprendre dans ce secteur de la Ville le principe des grandes avenues qui structurent la ville historique depuis son origine. La ville a également fait preuve d'une exigence prémonitrice en matière environnementale. Nous avons conçu le quartier dans cet esprit. Un quartier durable, c'est également une autre façon de vivre la ville. Les habitations collectives côtoient les maisons individuelles et les habitants profitent des espaces publics et des services mis à leur disposition sur place. Associé au programme de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, le nouveau quartier a pour ambition de rendre le haut de gamme accessible au plus grand nombre. Les promoteurs et les constructeurs ont bien suivi et le label environnemental est un véritable argument de vente. Le PVC est interdit, l'utilisation de matériaux naturels encouragée et le site est paysagé avec soin." indique Bertrand Mathieu du cabinet d'architecture Arval chargé de réaliser la conception de ce nouveau quartier. ■

DOSSIER



Rive gauche, les fondations du nouveau pont urbain sont en cours de réalisation

AMÉNAGEMENT URBAIN LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTÉ

L'été, l'activité ralentit, c'est le moment d'accélérer la réalisation des travaux indispensables pour la ville. Tous les opérateurs privés et publics sont mobilisés autour de la réalisation des projets d'urbanisme portés par la Ville et l'Agglomération. Nouveau pont urbain, bassins d'orages ou encore entretien de la voirie et des bâtiments publics sont au programme très chargé de cet été.

Les travaux du cœur d'agglomération

Reprise des travaux du barrage

Le chantier conduit par Voies Navigables de France est maintenant consacré à la réalisation de deux nouvelles passes (passe centrale et pertuis accolé à l'écluse), à la pose de la passerelle et à la construction de la passe à poissons en rive gauche, côté Compiègne. Le nouveau barrage auto-

maté de Venette est constitué de trois passes hydrauliques, dont deux navigables de 31 m et une plus réduite, appelée pertuis de 12m de long. L'installation d'un batardeau, c'est-à-dire une enceinte étanche située au milieu de l'Oise permettant la réalisation "à sec" des travaux, a débuté mi-avril et a été achevée à la mi-juin après coulage d'un bouchon de béton au fond de la rivière, opération délicate et spectaculaire. Un millier de mètres cubes de béton a été coulé durant 20 heures consécutives. L'élévation du génie civil du barrage (piles et radier) est maintenant possible. Elle devrait prendre fin en octobre



Prochaine étape spectaculaire pour le barrage de Venette : l'assemblage de la nouvelle passerelle prévue en octobre

“

Attention, circulation perturbée

”

2010, la pose de la passerelle étant prévue première quinzaine de novembre. La mise en service du nouveau barrage, la démolition de l'ancien barrage ainsi que le réaménagement de la rive gauche sont prévus en 2011.

Le raccordement du nouveau pont urbain à la voirie existante

Depuis le début du printemps les piles du nouveau pont urbain sont coulées dans le lit de la rivière. Un ponton provisoire, visible du pont Solférino et des berges de l'Oise, permet d'atteindre les différents emplacements de ces piles. Les mêmes travaux seront exécutés côté Margny dès l'automne. Les travaux de voirie pour raccorder le pont aux voies existantes seront en cours cet été. En premier lieu, un giratoire à l'angle des rues de Noyon et de Clermont va être réalisé, en bas du pont du chemin de fer. Les travaux dureront toute la période estivale et pourront perturber la circulation sans pour autant la bloquer. Dans le prolongement de la rue du Port à Bateaux, dans le quartier des Capucins, les carrefours des rues Notre-Dame-de-Bon-Secours et Dubloc seront également refaits durant les mois de juillet et dans la perspective de fluidifier le trafic lors de l'ouverture du nouveau pont.

Raccordement au bassin d'orages pour les rues d'Austerlitz, Saint-Lazare et de Pierrefonds

Enfin, deux chantiers d'importance sont réalisés cet été. Ils correspondent aux travaux de prévention des inondations et de raccordement au nouveau bassin d'orages des bords de l'Oise. Du 19 au 30 juillet, la circulation sera interdite au niveau du carrefour des rues de Bouvines et d'Austerlitz. Il s'agit là de la fin des travaux amorcés en mars et avril derniers rue d'Austerlitz. Du 21 juin au 3 septembre, des travaux similaires seront réalisés rue de Pierrefonds et au début de la rue Saint-Lazare. Ce raccordement au réseau va provoquer des perturbations importantes et la circulation sur le bas de la rue Saint-Lazare (du Collège Jacques Monod à la rue de Pierrefonds) va être totalement interdite du 21 juin au 9 août et du 5 juillet au 3 septembre dans la rue de Pierrefonds (sauf pour les riverains). A savoir : L'arrêt de bus situé au niveau du collège sera momentanément déplacé au niveau du débouché de la rue de Lancry. La circulation boulevard Victor Hugo et rue Vermenton sera perturbée du 23 août au 3 septembre en raison de ces ultimes travaux.

Ces chantiers entraînent inévitablement des désagréments pour les automobilistes et les riverains. La ville et l'agglomération prévoient en conséquence les périodes de travaux. Ces grands chantiers sont aussi complétés par le programme annuel de réfection de la voirie et par l'entretien indispensable des établissements municipaux.

➤ Réfection de la voirie et entretien du patrimoine

Le programme de réfection de la voirie



Rue de Stalingrad, 390 000 euros de travaux de voirie seront réalisés.



Le montant des travaux de voirie engagés par la Ville de Compiègne cet été s'élève à plus de 1 360 000 euros TTC.

Réfection de sentes piétonnes : square Le Corbusier avec la réalisation d'un revêtement bicouche et la mise en œuvre d'accessoires d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que dans les contre-allées de l'avenue Royale.

Réfection des trottoirs : rue de Soissons dans la section comprise entre la place du 5^{ème} Dragons et la rue du Bataillon de France, rue Aubrelisque, avenue de Huy dans la section comprise entre le rond-point de La Victoire et la rue de Normandie - côté immeubles de l'OPAC.

Réfection de parkings : rue du Général Koenig aux abords de l'Espace Jean Legendre, square de l'Aérostation et sur la RD 66, en accompagnement des travaux de rénovation de la chaussée pris en charge par le Conseil Général.

Travaux de génie civil et mise en place de mâts pour la vidéosurveillance à la Clairière de l'Armistice.

Réfection partielle des cours d'écoles : maternelle Robert Desnos, école Charles Faroux, maternelle Prévert, école Augustin Thierry.

Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) : réalisation de bateaux rue des Pâtisseries, à l'angle des rues des Minimes et Pierre Sauvage, aux abords du musée Vivenel rue d'Austerlitz.

Aménagement du carrefour de la rue Saint-Germain et du boulevard Gambetta : agrandissement du trottoir et aménagement paysager y compris des voies de desserte aux propriétés riveraines.

Réfection partielle de la chaussée : rue Personne de Roberval.

Aménagement de voirie et piste cyclable : rue de Stalingrad, dans la section comprise entre l'avenue des Martyrs de la Liberté et les rues Lavoisier et Vivier Corax.

Aménagement de l'avenue de la Résistance : reprise de contre-allées en gravillons et réalisation d'une surlargeur, le long des parkings de la résidence Saint-Lazare.

Aménagement d'îlots : rue des Fossés, pour remédier au problème de vitesse des véhicules.

Réfection partielle des dallages : place Cour Roi.

Suppression des branchements en plomb sur le réseau d'eau potable prise en charge par la Lyonnaise des Eaux au titre du contrat avec la Ville de Compiègne : rue Saint Joseph, boulevard Gambetta.

Renforcement des réseaux basse tension financé par ERDF : rues Jeanne d'Arc et des Trois Barbeaux.

Travaux de pré-voirie : rue Ronsard dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine dans le quartier du Clos des Roses et rue Pierre Loti.

Eclairage Public : rues Fournier Sarlovèze, de la Procession, du Four Saint-Jacques et Lavoisier, avenue Pierre et Marie Curie, Cours Guynemer (section comprise entre les rues Solferino et Hippolyte Bottier), rue du Président Sorel, avenue Thiers. Montant des travaux : 198 000 euros TTC.

Bâtiments communaux



Cloître Saint-Corneille : poursuite des travaux de rénovation des deux ailes du bâtiment avec aménagement des espaces muséographiques. Coût de l'opération : 2 058 000 euros TTC dont 1 795 000 euros TTC pour les travaux.

Crèche Le Nid : travaux d'insonorisation de la salle de jeux Ecoles maternelles de Royallieu et Augustin Thierry : travaux de peintures intérieures et extérieures

Ecoles élémentaires Saint-Germain et Philéas Lebesgue : remplacement des menuiseries

Ecoles élémentaires Robida A et B, Charles Faroux A et B, Philéas Lebesgue : remplacement des éclairages dans les couloirs et escaliers par un système favorisant les économies d'énergie

Salles Saint-Nicolas : remplacement de l'éclairage par un système peu consommateur d'énergie

Sécurité des bâtiments : remplacement dans 11 écoles des centrales d'alarmes antivol.

Patinoire municipale : opération de déglacage.

Piscine municipale de l'avenue de Huy : travaux de rénovation des installations de traitement d'air. ■

ÉTÉ DES JEUNES

Il y en a pour tous les goûts !

Avec les beaux jours revient l'envie de s'aérer, de faire du sport et de pratiquer de nouvelles activités. Aller à l'aventure, à la découverte de nouveaux horizons ou tout simplement passer de bons moments entre amis, c'est ce à quoi nous vous invitons au travers d'une multitude d'activités proposées par la Ville et les associations compiégnaises pendant la période estivale.

Avec les centres aérés de la Ville, les vacances riment avec découverte



Les centres aérés qui accueilleront cette année encore en juillet et août plus de 1 500 jeunes, proposent une multitude d'activités sportives, culturelles, manuelles et ludiques pour satisfaire les enfants de 3 à 12 ans et les adolescents.
Rens. au 03 44 40 72 85

Stages et activités avec les centres municipaux

260 jeunes bénéficieront des activités proposées pendant l'été dans le cadre des opérations "Ville, Vie, Vacances".

- **Mes vacances d'été à Compiègne en trois mots : Sport, Culture et Loisirs**
Deux semaines réservées aux jeunes âgés de 10 à 14 ans, du 5 au 9 juillet et du 9 au 13 août.
- **Stage "Je découvre le métier de sapeur-pompier"** du 9 au 13 août, pour les jeunes de 10 à 16 ans.
- **Stage "Je découvre les métiers de gendarme à cheval et de garde forestier"** du 16 au 20 août, pour les jeunes de 10 à 16 ans.
- **Kafouillabase 2010 - camping en baie de Somme**
- pour les jeunes de 6 à 9 ans, du 9 au 13 août
- pour les jeunes de 9 à 12 ans, du 16 au 20 août
- **Ma boussole et mon quartier** du 2 au 27 août
Rens. au Centre municipal du Clos des Roses, tél. 03 44 20 91 76

Mes vacances au grand air



Du 5 juillet au 21 août au parc de Baysier
Autour d'un grand bac à sable réservé aux plus petits, les jeunes pourront de 10h à 18h30 s'adonner aux sports de plein air (ping-pong, badminton, hand-ball, foot, volley, tennis, ballon), ainsi qu'aux jeux de quilles, de boules, de croquet et de fléchettes.

Les adultes assis confortablement sur des chaises longues ou transats profiteront du soleil pour bronzer et se détendre tout en surveillant leurs bambins sur le manège.
Un été au grand air, dans un parc sécurisé,

sous la surveillance d'Alexandre Marlot, directeur et de ses animateurs, tous diplômés BAFA. Rens. au 03 44 20 91 76.

Palais de Compiègne

Pour les visiteurs individuels :

- Découvrez le Palais de façon ludique grâce à un audioguide réservé aux jeunes visiteurs ! Les enfants seront accueillis au palais par le Prince Impérial et découvriront tous les secrets de la résidence impériale (1 euro pour les visiteurs de moins de 26 ans). Le Palais reste par ailleurs gratuit pour les moins de 26 ans.
- Explorez le parc en vous lançant sur la piste des arbres et des statues remarquables, grâce aux documents-jeux gratuits, disponibles à l'accueil.

Pour les centres de loisirs :

Jouez les détectives et retrouvez les éléments de décor en observant attentivement chaque salle des appartements ! Pendant les vacances estivales, le Palais de Compiègne propose aux centres de loisirs d'explorer ses collections de façon autonome avec les groupes d'enfants, grâce à la toute nouvelle mallette-jeu autour des appartements impériaux mise gratuitement à disposition. Une expérience ludique pour découvrir le patrimoine en toute liberté. Si vous souhaitez participer à cette grande aventure, il vous suffit d'effectuer une réservation du lundi au vendredi au 03 44 38 47 02 ou au 03 44 38 47 10.

Exposition polar à la Bibliothèque Saint-Corneille



Scène de crime, des détectives d'hier aux experts d'aujourd'hui

Jusqu'au 4 août

Créée et réalisée par les bibliothécaires de Compiègne, cette exposition retrace l'histoire du roman policier depuis ses origines, à travers ses grandes figures, de Sherlock Holmes à Dexter, d'Hercule Poirot à Adamsberg. Le cloître sera, pour l'occasion, transformé en scène de crime. Les jeunes lecteurs y retrouveront aussi leurs héros, du Détective Conan à Enola Holmes. De nombreux jeux et une programmation de films policiers compléteront l'exposition.
Rens. au 03 44 41 83 75

Visites-ateliers dans les musées municipaux

Comme chaque année, pour les vacances d'été, le musée Antoine Vivenel de Compiègne propose au jeune public de participer à des visites-ateliers.

- **Ixos, apprenti potier vous entraînera dans le quartier des céramistes d'Athènes.**
Animation mêlant visite et jeu de rôle suivie d'un atelier de pratique artistique.

Les mardi 6, mercredi 7, mardi 13 et jeudi 15 juillet, ainsi que les mardi 24 et mercredi 25 août, de 14h à 16h
Pour les 6-12 ans



• **Portes ouvertes dans l'atelier du scribe égyptien Iahmes.**

Animation mêlant visite et jeu de rôle suivie d'un atelier de pratique artistique.
Les mardi 20, mercredi 21, jeudi 22, mardi 27, mercredi 28 et jeudi 29 juillet, ainsi que les jeudi 26 et vendredi 27 août, de 14h à 16h
Pour les 6-12 ans

6 euros de participation aux frais de matériel
Maximum 10 enfants par séance
Renseignements et inscriptions
Musée Antoine Vivenel
2, rue d'Austerlitz
Rens. au 03 44 20 26 04

Un passeport pour profiter pleinement des lieux culturels et activités de loisirs, à petits prix

Ce passeport proposé par l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Compiègne donne accès aux différents musées de la ville et à des tarifs réduits pour les entrées au Palais impérial et au Château de Pierrefonds. Des tarifs préférentiels sont également accordés sur un vol ULM, la location d'un pédalo et d'un vélo à l'embarcadère de Pierrefonds et des réductions sont prévues sur la location de vélos "Picardie Forêt verte", sur l'entrée du Bowling, laser, au Monde de Lili et au Grimp à l'arbre situé à Vieux-Moulin.
Passeport en vente à 6,50 euros aux Offices de tourisme de l'Agglomération de Compiègne et de Pierrefonds.

Surfez sur le net dans les espaces cyber-base de la ville



Des ateliers "spécial enfants" seront ouverts du 19 au 30 juillet pour les 7 à 16 ans, avec entre autres, des ateliers d'initiation à la vidéo pour les plus grands.

Les enfants seront accueillis de 9h à 17h (avec possibilité de pique-nique le midi sur place), du lundi au vendredi.

Les espaces cyber-base seront ouverts en juillet et fermés en août :
Cyber-base Pompidou, 5 rue Edouard Branly, tél. 03 44 42 56 30
Cyber-base Bellicart, 7 rue de la Bannière du Roy, tél. 03 44 85 24 27
La cyber-base Les Jardins, 5 bis rue Charles Faroux sera fermée en juillet et août pour cause de sinistre.
Programme complet des ateliers :
<http://compiègne.cyber-base.org>

Partez en vacances avec les associations compiégnaises

- La Joie des Gosses organise des colonies pour les 6-11 ans, des camps pour les 12-14 ans ainsi qu'un centre Petite enfance pour les 4-7 ans.
Rens. au 03 44 20 37 37
- Les Sœurs Franciscaines proposent des centres de vacances pour les filles de 4 ans à l'adolescence.
Rens. au 03 44 23 21 14
- Les Eclaireurs et Eclaireuses de France organisent des séjours à thèmes pour les 7-13 ans, les 14-17 ans ainsi que pour les enfants sourds ou malentendants.
Rens. au 03 44 40 20 30
- L'UFCV propose les séjours des centres de vacances de l'Oise adhérents à l'association.
Rens. au 03 44 23 28 62

Profitez des vacances pour passer le BAFA

- La Fédération Départementale Familles rurales de l'Oise organise plusieurs stages de formation BAFA : "formation générale" et "approfondissement" avec notamment un stage du 22 au 27 août qui aura pour thème "Camping et activités de plein air".
Rens. au 03 44 20 04 22
- L'UFCV propose également des stages de formation générale BAFA ainsi que des sessions d'approfondissement en juillet-août en Picardie. A Compiègne, le prochain stage de formation générale aura lieu du 23 au 30 octobre. Rens. au 03 22 33 69 69. ■

Piscine de Mercières

Du 5 juillet au 5 septembre, les horaires d'ouverture au public de la piscine de Mercières seront les suivants :
- du lundi au vendredi : de 9h à 13h15, de 14h à 17h15, et de 18h à 20h30
- le samedi de 9h à 13h15 et de 14h à 19h15
- le dimanche de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h15
Ouverture les 14 juillet et 15 août.
La piscine sera en revanche fermée en raison de la vidange des bassins du 6 au 19 septembre.

La piscine de l'avenue de Huy sera pour sa part fermée en juillet-août et une partie du mois de septembre. Elle ouvrira à nouveau ses portes le mercredi 22 septembre.
Quant à la patinoire, la réouverture est prévue au cours de la première quinzaine de septembre.

ÉTÉ DES JEUNES

Initiation gratuite par les clubs sportifs compiégnais

Sans rendez-vous et en libre accès
Les mineurs non-accompagnés sont priés de fournir une attestation parentale.

- **Aïkido**
Enfants et adultes
Tous les samedis au mois de juillet.
De 14h à 16h
Gymnase Ferdinand Bac - rue Othenin
- **Athlétisme**
Pour les 6-16 ans
Tous les mardis et jeudis au mois de juillet
Stade Paul-Petitpoisson - rue Albert Robida
- **Aviron**
A partir de 10 ans. (Savoir nager)
Samedi 28 août de 9h à 12h et de 14h à 18h
Sport Nautique - cours Guynemer
- **Badminton**
Pour les enfants de 8 à 16 ans
Du 2 au 13 août, les lundis, mercredis, jeudis et vendredi de 9h à 12h,
Les mercredis 4 et 11 août de 14h à 18h.
Le vendredi 6 août de 14h à 18h.
Gymnase de Ferdinand Bac - rue Othenin
- **Bicross**
A partir de 6 ans - savoir faire du vélo
Du mardi 24 août au vendredi 27 août
De 14h30 à 17h.
Piste de BMX de Clairoux - rue du marais.
- **Boxe**
A partir de 6 ans

Les lundis, mardis et jeudis du 5 juillet au 5 août, de 16h à 18h.
Gymnase Ferdinand Bac - rue Othenin

- **Escrime**
Enfant à partir de 6 ans. Se munir de gants.
Du lundi 12 juillet au vendredi 16 juillet (sauf le 14), de 9h à 12h
Gymnase avenue de Huy
- **Football**
Pour les enfants de 6 à 17 ans
Les mardis, mercredis et jeudis du 6 juillet au 29 juillet.
Terrain de Mercières - rue Jacques Daguerre
- **Gymnastique et trampoline**
Pour les enfants de 7 à 10 ans
Du lundi 5 au vendredi 9 juillet de 10h à 12h
Pour les enfants de 10 à 14 ans
Du lundi 12 au vendredi 16 juillet (sauf le 14), de 10h à 12h
Salle de Gymnastique des Jardins - rue du général Weygang
- **Handball**
Pour les enfants de 10 à 13 ans
Tous les lundis de 14h à 16h, du 12 juillet au 16 août
Gymnase Ferdinand Bac - rue Othenin
- **Hip-Hop, street Jazz**
Enfants à partir de 6 ans et adultes
Du lundi 28 juin au vendredi 2 juillet
Tous les soirs de 17h30 à 21h30
Salle de danse des Jardins - rue du général Weygang
- Plus d'infos 06 09 16 00 22 ou asendance.free.fr

• **Plongée sous marine**
Baptêmes gratuits. Autorisation parentale pour les mineurs à remplir sur place
Enfants à partir de 8 ans et adultes
Les samedis : 3, 10, 17, 24 et 31 juillet
Les samedis : 7, 14, 21, et 28 août
De 9h à 13h
Piscine de Mercières

• **Tennis de table**
Tout public
Du lundi au vendredi du 5 au 23 juillet, sauf le 14.
de 14h 30 à 16h 30.
Gymnase Ferdinand Bac - rue Othenin

• Tir



Initiation au tir à la carabine
Enfants de 7 à 14 ans
Tous les mercredis en juillet et août de 14h à 16h.
Stand de tir du Ralliement - 653 rue G. Clemenceau à Margny-lès-Compiègne.

• **Volley-ball**
Pour les enfants de 8 à 16 ans
En juillet et août : Les mardis de 9h30 à 11h30, les mardis et jeudis de 14h à 16h
Gymnase Ferdinand Bac

Stages payants

• **Aviron**
Stages de 5 demi-journées pour les 10-15 ans
Du 5 au 9 juillet, du 12 au 16 juillet et du 23 au 27 juillet
Tarif : 50 euros la semaine
Contact : 06.28.94.64.78
davidbesana@life.fr

• **Equitation**
Prévoir des chaussures fermées et un pantalon.
- Les 6 et 8 Juillet de 14h15 à 17h30, pour les enfants de 3 à 8 ans

Les 23 et 26 Août
- Pour les enfants de 3 à 10 ans de 14h15 à 17h30
- Pour les enfants de 11 à 15 ans
De 9h 30 à 12h 15

Les 12 et 15 Juillet de 9h30 à 12h15
- Pour les enfants de 8 à 12 ans

Du Lundi 19 et Jeudi 22 Juillet
De 9h 30 à 12h 15
- Pour les enfants de 12 à 15 ans

Tarif : 9,60 euros par demi-journée
Poney-Club de la Joyette (RN 31) / 06 86 50 24 52



LITSALONS

**CANAPÉS LITS
MEUBLES
DÉCORATION
BERGÈRES
LITS GIGOGNE
LITRIE FIXE ET ÉLECTRIQUE
BANQUETTES
TÊTES DE LITS**

SOLDES MONSTRES

1, rue Notre Dame de Bon-secours - Centre ville de Compiègne - (face Parking Bouviers) **COMPIEGNE - 03 44 20 62 62**

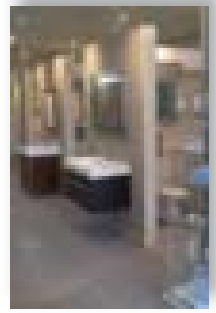
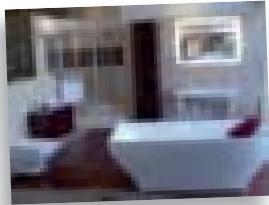
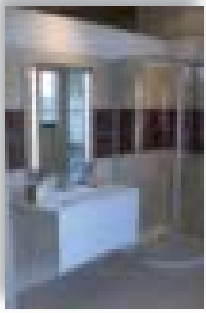
N'OUBLIEZ PAS !

Pour votre publicité contactez **ESER**
Frédéric Farago 06 11 59 05 32

 **eser**

Riche & Sébastien

MATERIELS ET FOURNITURES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT



157, rue de la République - 60280 CLAIROIX
 ☎ 03 44 90 47 47 - Fax 03 44 90 47 49
 E-mail : contact@riche-et-sebastien.fr

Notre salle d'exposition
 "Au Fil de l'Eau"

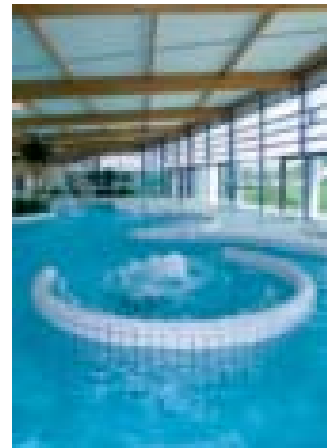
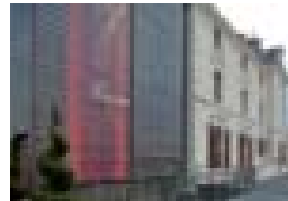
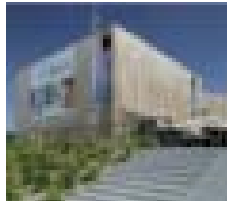
Nos horaires d'ouverture
 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h45 à 17h30

NORD FRANCE CONSTRUCTIONS

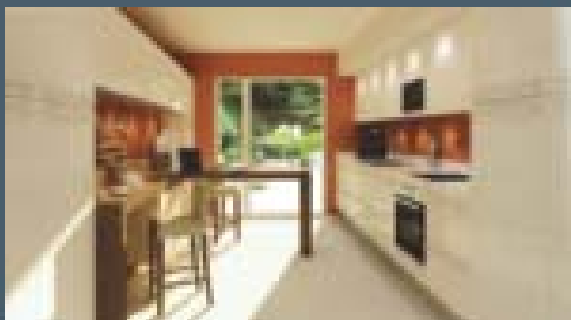
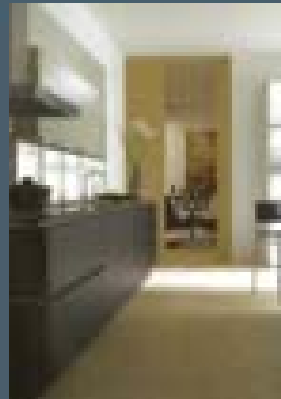
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

Siège Social - Agence Régionale Nord/Pas-de-Calais
 2, rue Simon-Vollant - B.P. 80027 - 59831 LAMBERSART CEDEX
 Tél. : 03 20 17 61 00 - Fax : 03 20 08 30 40
www.nfc.fr - Email : nfc.nord@nfc.fr

Agence Picardie - Ile-de-France
 Technopolis 4 - 14, rue du Fonds Pernant - 60200 COMPIEGNE
 Tél. : 03 44 86 46 58 - Fax : 03 44 86 39 58
 Email : nfc.picardie@nfc.fr



Les cuisines à vivre **CoCoon In**



MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

1 rue Jeanne d'Arc - 60000 COMPIEGNE - Tél. : 03 44 86 39 58 - Fax : 03 44 86 31 58

Miele

FRANKE

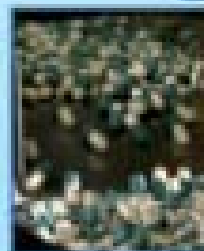
sanofi aventis

L'essentiel c'est la santé.

Sanofi-aventis recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre pour améliorer la vie.



sanofi-aventis Compiègne
 88 route de Compiègne au Parc - BP 10000
 60000-Compiègne cedex
 Tél. : 03 44 38 46 58 - Fax : 03 44 38 46 58
 Email : compiègne@sanofi-aventis.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules, proches).

50% de sa production est exportée vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agent FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre groupe, consultez notre site www.sanofi-aventis.com

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Du musical au médical



En marge du concert "Enfants et santé **" du 27 janvier à Compiègne, auquel j'étais conviée avec Marie-Claire Garreau, émues toutes deux par ces souffrances révoltantes que sont les leucémies de l'enfant, nous voulons vous sensibiliser aujourd'hui pour "Guérir plus et mieux les enfants atteints par ce fléau". La musique ne rassemble pas encore assez de passionnés, mais les expressions appartenant au lexique musical sont nombreuses à passer dans le langage médical par analogies ou métaphores. En ma qualité de Déléguée à l'Enseignement Artistique, je porte à votre connaissance quelques-uns de ces termes, a voce piena.

Blanche : figure de note évidée dont la valeur est égale à la moitié de celle de la ronde. Par analogie médicale, l'insuffisance de production des cellules de la lignée blanche (lymphocytes) due au cancer aboutit souvent à des infections.

Cadence : terminaison d'une phrase musicale ou rythme. La prolifération des cellules tumorales redoublerait sa cadence et engendrerait une leucémie.

Crescendo : "en augmentant le son, l'intensité". La production des blastes (cellules tumorales) va crescendo au fur et à mesure de l'évolution du cancer.

Gamme : succession de notes d'un mode ascendant ou descendant. On parle pour les leucémies de l'enfant de deux gammes, LAL (leucémie aiguë lymphoblastique) et LAM (leucémie aiguë myéloblastique).

Intervalle : écart entre deux hauteurs de son émis simultanément ou successivement. Un intervalle libre existe entre la

première chimiothérapie et la régression du syndrome tumoral.

La : sixième note de la gamme de do et note de référence pour les accords. Dans le traitement de la LAL, on donne le LA en débutant une chimiothérapie par voie générale et intrathécale (par ponction lombaire).

Point d'orgue : temps d'arrêt qui suspend la mesure. L'évolution de la leucémie se termine en point d'orgue par une pancytopenie (diminution des cellules sanguines saines).

Prélude : morceau d'introduction, d'ouverture. Les douleurs osseuses sont le prélude de la maladie.

Série : suite de douze demi-tons d'une gamme. Le traitement comporte souvent 4 séries de chimiothérapie : induction, intensification, intrathécale, et d'entretien.

Unisson : son unique de plusieurs voix ou instruments. Rate, ganglions et moelle osseuse travaillent à l'unisson pour produire les blastes.

La vie n'ayant de sens que si chacun fait quelque chose pour l'Autre, alors avec cœur et émotion, ne fermons pas les yeux devant ce fléau, et que la musique soit notre heureuse messagère, pour nous mobiliser et soutenir les progrès thérapeutiques dans la lutte contre la leucémie et les cancers de l'enfant.

Claire AOUN
Conseillère municipale
déléguée à l'Enseignement Artistique

*Une association régionale rayonnant sur les départements de l'Oise et de l'Aisne, présidée par M. Jean-Michel LATSCHE - 28 Grande Rue - 60540 Puiseux le Hauberger - oiseaisne@enfants-sante.asso.fr

Le rocher de Sisyphe



• Durant les années 2003 à 2008, nous avons constaté une baisse de l'insécurité sur le plan national et local. Ce que l'on appelait alors délinquance de voie publique : cambriolages, vols de voitures,... étaient en baisse.

Malheureusement, l'année 2009 nous a montré que les situations sont toujours fragiles. La délinquance a repris force dans notre pays.

En 2005, après les émeutes dans les banlieues, j'avais déclaré : la prochaine fois les voyous seront armés et n'hésiteront pas à tirer sur les forces de l'ordre. On me prenait pour un oiseau de mauvais augure ! eh bien nous y sommes !

Une fois de plus, il va falloir donner des moyens légaux, humains et matériels aux différentes forces de l'ordre mais aussi à la Justice.

Une fois de plus, il va falloir monter le curseur et trouver des réponses fermes.

Une fois de plus, il va falloir pousser ce rocher de Sisyphe que représente la lutte contre l'insécurité et la violence.

Notre identité en Fête

• Les mois de mai et juin ont amené à Compiègne des manifestations, animations, qui ont conduit les habitants dans nos rues

par milliers : un 1^{er} mai rénové et réussi, la fête de la musique...

Mais parmi ces fêtes, alors que l'on débat sur l'identité nationale, il y a deux fêtes que j'apprécie particulièrement : les fêtes Jeanne d'Arc et le 14 juillet. Deux périodes de notre histoire revisitée, deux périodes qui forgent notre identité.

En ce qui concerne le 14 juillet, je trouve les Français un peu timides : osons afficher sur les façades de nos maisons, sur nos balcons, nos 3 couleurs. Plutôt que de palabrer sans cesse sur notre identité, nous ferions mieux de profiter pleinement de ces fêtes et de nous plonger dans nos livres d'histoire afin de transmettre tout cela aux jeunes générations.

En ce qui concerne notre identité, nous pourrions ajouter la Foire aux vins et aux fromages, manifestation que je qualifierais de "gauloise" et toujours bien organisée par mon collègue Nicolas Leday et ses amis.

Il n'est jamais trop tard

• En écrivant ces lignes, j'apprends que désormais les pensions des anciens combattants venus d'Afrique (nos anciennes colonies) seront désormais les mêmes que celles des anciens combattants de "Métropole". Enfin une injustice réparée, même si cela est un peu tardif !

Eric VERRIER
Adjoint au maire
délégué à la Sécurité publique

OPPOSITION

Dettes financières contre dette sociale : les populations au pain sec et les collectivités locales à vau-l'eau

Terminé le temps du dépenser sans compter. La crise financière s'est transformée en crise monétaire et spéculative, déstabilisant après la Grèce l'ensemble des Etats de la zone euro. Enième tour de vis pour rassurer les marchés, la Commission Européenne s'apprête à mettre sous tutelle les budgets nationaux. Ce que Nicolas Sarkozy souhaite décliner en inscrivant l'équilibre budgétaire dans la constitution et en bloquant les dépenses de l'Etat pendant trois ans. Traduction : un plan de rigueur avec des baisses de 10% en euro constant et au final des collectivités étranglées.

Rembobinage

Au plus fort de la crise financière de 2008/2009, l'Elysée a improvisé un plan anticrise et incité les collectivités locales à accroître leurs dépenses d'investissement allant même jusqu'au remboursement anticipé de TVA (dont Compiègne a bénéficié) pour les meilleurs élèves, c'est-à-dire aux plus dépendieux.

Fin 2009, virage sur l'aile, le même exécutif

demande aux mêmes collectivités de réduire l'endettement consécutif. Tant pis pour la cohérence, tant pis pour la reprise.

Car en fait, la politique de retrait de l'Etat reste, et jusqu'à ce jour, le vrai mot d'ordre. Sans surprise à Compiègne pour 2010, les Dotations de Solidarité Urbaines et Dotation Générale de Fonctionnement baissent en euro constant et les charges courantes augmentent (notamment parce qu'il faut payer ce qui a été dépensé hier).

Avec trois conséquences qui ne tardent pas à se faire sentir pour les compiégnais :

- la hausse des impôts locaux cette année encore (1 644 000 euros supplémentaires grâce à la suppression de l'abattement de 15% après 1,4 million en 2009 dû à la hausse des taux et des bases fiscales)

- la baisse des investissements avec un niveau pour 2010 au plus bas depuis 10 ans et une baisse spectaculaire des fonds dédiés aux aménagements urbains

- la poursuite de la contraction de la masse salariale (après une réduction de 666 000 euros en 2009), acquise au prix de l'application du dogme sarkozyste du non remplace-

ment d'un départ en retraite sur deux et du rabotage de 155 000 euros d'heures supplémentaires

Toujours bon soldat, toujours partant pour le champ d'honneur, l'exécutif Compiégnois a dépensé quand on lui a commandé et a présenté la facture à la population quand on l'a sifflé.

Quels problèmes, quelles alternatives?

Considérons maintenant le désengagement de l'Etat comme exogène, le service public prioritaire et la fiscalité comme ultime recours. La hausse mécanique de la masse salariale de la Ville de Compiègne atteint 700 000 euros annuels (due à la simple progression d'indice des agents). Où trouver l'argent? Les fluides pèsent 12 millions d'euros pour 24% du budget. Si Compiègne appliquait le Plan Climat-Energie (réduction de 3% des consommations d'énergie par an), la Ville économiserait 360 000 euros chaque année. Qui a dit que l'environnement ça commence à bien faire?

Pour autant ça ne fait pas encore le compte. Mais jusqu'à présent l'Etat revalorise les bases fiscales. En 2010 ce sont encore 300 000 euros pour la cité impériale et l'équilibre (presque atteint). Or, crise oblige, il est justement question de ne plus le faire et la quadrature du cercle devient impossible. L'Etat a décidé d'éponger la faillite bancaire pour sauver le système et a transformé une créance privée en dette publique. Le déficit record c'est cette créance plus l'impôt dont on exonère les plus riches mais qu'on paye par ailleurs d'une cinquantaine de milliards par an en intérêts sur cette même dette! Entre la dette sociale due à la population (enseignement, santé, protection, recherche) et la dette financière, l'Etat a choisi de rembourser le capital.

Petite question : si un élu local veut faire preuve de courage politique, doit-il étouffer l'administré en lui faisant avaler la pilule ou réclamer des comptes à l'apothicaire?

Laurence ROSSIGNOL, Frédéric PYSSON, Solange DUMAY, Olivier KOVAL, Anne SERRET, Michel FUMAGALLI, Théodora GOMA-BALLOU

ACTUALITÉ

COMMERCES

Saveurs-d'Orient, une fenêtre ouverte sur les plaisirs du palais

Il a quitté son poste dans la banque pour se consacrer à sa vraie passion pour la cuisine orientale. Mieux encore, il veut faire partager cette passion au plus grand nombre et pour cela, vient de créer sa propre entreprise au nom évocateur : Saveurs d'Orient.



Abdelkrim Zeryouh a donné vie à son rêve : partager avec le plus grand nombre sa passion pour la cuisine orientale.

"J'ai fait des études de sciences économiques pour faire plaisir à mon papa, mais tout jeune, j'étais attiré par l'art de la cuisine orientale" avoue Abdelkrim Zeryouh. Alors, après un stage de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise et un CAP de boulanger traiteur obtenu après une formation au CFA, de Compiègne, voilà la petite entreprise d'Abdelkrim Zeryouh en pleine création au sein de la couveuse d'entreprises du Roseau. Bref le rêve est devenu réalité avec toute une palette de propositions de découverte des mille et une saveurs de l'Orient. "Sur un simple appel passé 48 heures avant la date prévue, je peux préparer un repas oriental à domicile. Je m'occupe de tout, je fais les courses avec des produits de qualité, je confectionne des plats à la carte dans votre cuisine, je

dresse la table avec de la vaisselle orientale puis je nettoie la cuisine afin que tout soit parfait pour accueillir les convives. A la demande, je peux également servir à table" détaille Abdelkrim Zeryouh. Non content de jouer les chefs à domicile, il donne également des cours... de cuisine orientale bien évidemment. "Là encore je fais les courses avant le cours d'une durée de deux heures et bien sûr les élèves dégustent ce qu'ils ont préparé avec moi". Des leçons durant lesquelles on peut aussi découvrir les saveurs du thé à la menthe, le café au poivre ou à la cannelle, les plaisirs des tajines, pastilla, briouat et autres seffa. "Buvez, goûtez, et vous verrez les innombrables subtilités exprimées par la cuisine orientale. C'est un véritable bonheur de faire plaisir aux gens. D'ailleurs ce qui compte, c'est le partage et les échanges avec les autres".

Cuisine et cours à domicile, mais aussi plats à emporter, goûters orientaux, brunch oriental pour les mariages ou les réunions d'associations, Abdelkrim Zeryouh propose un éventail de talents et déjà, réfléchit à l'avenir de son entreprise : "J'aimerais mettre en place un atelier gourmand ouvert à ceux qui souhaitent mieux connaître cette cuisine orientale".

On peut joindre Abdelkrim Zeryouh au 06 59 63 31 67 ou par mail : contact@savoirs-orient.fr ou sur www.saveurs-orient.fr.

Dates de fermeture des boulangeries et boucheries-charcuteries pendant l'été

• Les boulangeries

Boulangerie Neveux, 12 rue de l'Etoile, du 13 juillet au 3 août
Boulangerie Caron, 3 rue Magenta, du 6 au 31 août
Boulangerie de la gare, 1 place du 54^{ème} Régiment d'Infanterie, du 9 au 31 août
Boulangerie Dosière Cloet, 12 rue de Normandie, ne ferme pas
Boulangerie Dollé, 6 rue de Paris, du 12 juillet au 3 août
Boulangerie Charton, 10 rue Solférino, du 6 juillet au 4 août
Au Croissant Doré, place du marché, (non communiqué)
Boulangerie du Clos des Roses, 4 rue Alexandre Dumas, du 1^{er} au 30 août
Boulangerie Vincelet, 26 rue d'Amiens, (non communiqué)
Boulangerie "La Seigneurie", rue des Capucins, du 26 juillet au 15 août
Boulangerie La Clef des Champs, 69 rue de Paris, du 29 juillet au 19 août
Boulangerie Paillé, 21 avenue des Martyrs de la Liberté, du 18 août au 1^{er} septembre
Boulangerie Paillé, 28 rue des Frères Lumière, du 12 août au 1^{er} septembre
Boulangerie Marques, 2 rue du Lieutenant Ducloux, du 9 au 28 août
Four des Remparts, rue de Bouvines, (non communiqué)
Boulangerie Corroyer, 19 rue St-Lazare, du 19 au 27 juillet
Boulangerie Poulet, 22 rue Carnot, du 28 juillet au 19 août
Boulangerie Visse, 1 place St Clément, du 3 au 31 août
Boulangerie Matoussi, rue du Général Koenig (non communiqué)

• Pâtisserie

Les Picantins, rue Jean Legendre, du 27 juin au soir au 20 juillet

• Les boucheries-charcuteries

Boucherie St-Jacques, rue de Pierrefonds, du 1^{er} août au 1^{er} septembre
Boucherie Saint-Lazare, rue St-Lazare, du 1^{er} juillet au 2 août
Boucherie Meyrand, centre commercial de la Victoire, du 1^{er} au 22 août
Boucherie de l'Abbaye, rue St-Corneille, du 1^{er} au 25 août
Grenier à sel, boucherie et poissonnerie du 11 juillet au 1^{er} août
Boucherie Ikhlas, 6 square du Puy du Roy, ne ferme pas
Boucherie la Ferme de Compiègne, 5 rue Clément Ader, ne ferme pas

• Sur le marché

Boucherie Roussel, du 4 au 31 juillet

• Les charcuteries-traiteurs

Charcutier Crépin, centre commercial de la Victoire, du 2 au 30 août
Charcuterie AZ Réception, 4 rue de l'Etoile, du 19 juillet au 17 août
Charcuterie Herent, rue des Pâtisseries, en août. Le service traiteur, du 9 au 20 août

ENVIRONNEMENT

La population des pigeons maîtrisée

Depuis juillet 2005, un pigeonnier installé dans le parc de Songeons permet de gérer la prolifération des pigeons en ville grâce notamment à la gestion des pontes. Un dispositif qui permet de diminuer leur population de 10 à 15% par an sans compromettre l'équilibre entre les races.



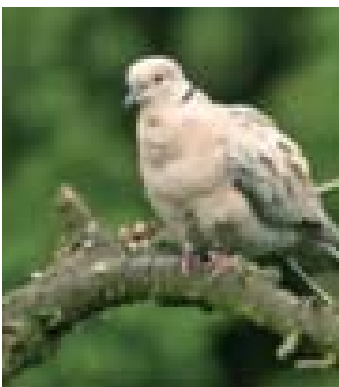
70 à 80 pigeons fréquentent le pigeonnier installé dans le parc de Songeons.

Estimé à près de 800 spécimens au début des opérations, le nombre de pigeons dans le centre de Compiègne est actuellement de l'ordre de 150. Pour arriver à ce résultat, la méthode a consisté la première année à capturer quelque 450 pigeons puis à procéder, plusieurs fois par an, à des captures par prélèvements au sein même du pigeonnier installé au parc de Songeons.

"La mortalité naturelle des pigeons atteint 20 % par an et nous laissons en moyenne 15% des œufs éclore, ce qui permet, avec les prélèvements effectués régulièrement, de diminuer la population des pigeons de 10 à 15% par an" souligne le responsable de la société SOGE-PI, en charge de la gestion du pigeonnier. "Au-delà, il y aurait un risque de déséquilibre entre les races. Il est en effet prouvé que l'élimination complète des pigeons sur une ville favorise l'installation d'autres races, corbeaux, pies, corneilles, encore plus difficiles à gérer". Ils sont donc aujourd'hui 70 à 80 pigeons à fréquenter régulièrement le pigeonnier.

A cette gestion annuelle, il faut ajouter des opérations plus ponctuelles menées par les

services techniques de la Ville. Ainsi des nids ont été retirés sur les principaux monuments de la ville ces dernières années, notamment au Cloître Saint-Corneille ou encore dans le beffroi de l'Hôtel de Ville, et des grillages de protection ont été posés à des endroits stratégiques pour éviter la dégradation des bâtiments. ■



Forêt propre avec la Gymnastique Volontaire



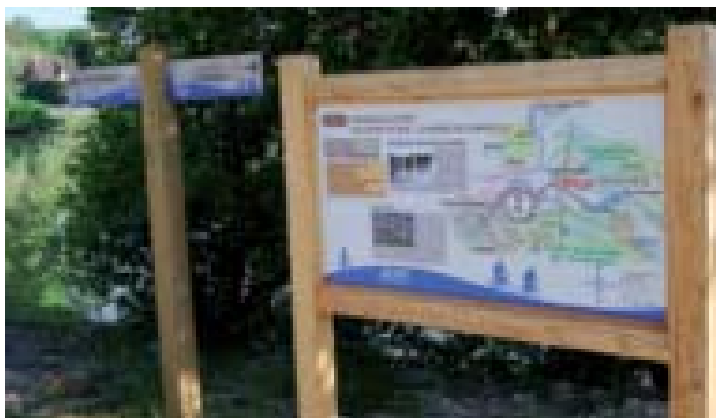
Avec l'aide de l'ONF, la Gymnastique Volontaire Compiénoise a organisé une opération Forêt propre le samedi 29 mai autour de la maison forestière de Sainte-Périne.

30 sacs poubelles d'objets en tous genres - vêtements, moquette, couverts, bouteilles, canettes - ont ainsi été remplis par une vingtaine de membres de l'association soucieux d'entretenir leur "plus belle salle de gymnastique extérieure". Quel meilleur site en effet que la forêt domaniale de Compiègne pour développer ses capacités cardio-respiratoires !

Une action que les responsables de l'association comptent bien renouveler l'an prochain. ■

VIE PRATIQUE

Des panneaux pour découvrir l'agglomération à vélo



Une nouvelle signalétique rappelant les directions et les distances kilométriques, et incluant la signalisation routière classique, est installée depuis quelques mois sur le réseau cyclable de l'agglomération.

Le réseau d'une soixantaine de kilomètres bénéficie désormais également d'une dou-

zaine de panneaux d'accueil présentant la situation sur une carte générale du réseau et mettant en valeur des éléments remarquables situés à proximité, illustrés d'un texte et d'une photo. De quoi découvrir un peu mieux les richesses du Compiégnois, tant pour les touristes que pour les habitants ! ■

La bibliothèque pour lire et plus encore si affinités

On sait que les bibliothèques de Compiègne conservent des collections précieuses qu'elles présentent lors des Trésors du cellier ; on sait aussi qu'elles prêtent au public quelques 80 000 livres, revues, CD et DVD, dont les nouveautés sont présentées lors des Rendez-vous lecture. Mais sait-on qu'en dehors de ces missions traditionnelles, elles doivent s'ouvrir aujourd'hui à de nouveaux usages des publics ?



Les usagers des bibliothèques ne viennent plus uniquement pour le livre. Ils s'approprient l'espace.

En Europe comme en Amérique du Nord, les bibliothèques sont en effet devenues des lieux de loisirs et de rencontres. "A Compiègne aussi, de plus en plus de lecteurs viennent dans nos bibliothèques pour d'autres motifs que celui de lire des livres sur papier ou

d'emprunter des documents" souligne Isabelle Lambert, responsable des animations. "Ils y viennent pour profiter d'un espace de liberté et de confort, pour travailler, pour surfer sur Internet ou retrouver des amis".

Les Bibliothèques de Compiègne accompagnent cette évolution à la fois technologique et sociologique et y associent leurs lecteurs. Un concours photo a en effet été lancé auprès du public pour capter ces nouveaux usages. Jusqu'au 30 juin, les lecteurs ont été invités à envoyer leurs photos numériques pour illustrer la question : "que fait le public dans sa bibliothèque ?". Les photos gagnantes seront tirées en grand format pour la prochaine campagne d'affichage.

Toute l'offre culturelle des bibliothèques est disponible sur <http://bibliotheques.compiègne.fr> ■

Les Jardins du Livre poussent à l'automne

Faire pousser des livres comme des fleurs, c'est l'idée de l'association du quartier des Jardins qui a retenu la date du dimanche 3 octobre pour son opération baptisée "les Jardins du livre".

Née il y a un an, cette association forte de 90 adhérents propose habituellement des jeux et des animations. Cette fois, c'est donc le livre qui sera la vedette de cette journée qui s'installera de 8h30 à 18 heures à l'Espace Jean-Legendre et sur son parvis. On trouvera là des livres de toutes sortes et de tous horizons, des livres neufs et d'occasion, de l'histoire, de l'aventure, des romans et des récits de voyage, bref, le livre sous toutes ses formes sera en vedette. Un relieur sera de la partie ainsi que la bibliothèque Mourichon et la cyberbase du Puy-du-Roy. On trouvera également les publications de la Société historique et de la Société d'Histoire moderne et contemporaine et un

stand de recherche de livres par informatique sera à la disposition du public.

A 11h30, un apéritif sera servi avec comme accompagnement des lectures de textes choisis en partie par des élus. A 16 heures, un goûter gourmand sera cette fois destiné aux enfants qui pourront écouter des contes. L'association March'Encoleurs apportera son concours.

Pour l'heure les organisateurs de ces Jardins du Livre sont à la recherche de vendeurs de livres, professionnels ou non. On peut se renseigner et s'inscrire auprès de la présidente, Maria Tassart, Résidence Jeanne-d'Arc, 4, square Jean-Baptiste Clément à Compiègne. ■

Horaires d'été de La Poste

Entre le 26 juillet et le 28 août, La Poste adopte la fermeture en alternance de deux de ses annexes : l'agence de Royallieu et celle du Puy du Roy.

L'agence de Royallieu, 42 rue des Frères Lumière, sera ouverte les mardi 27, mercredi 28, vendredi 30 juillet ainsi que les mardi 3, samedi 7, mardi 10, mercredi 11, vendredi 13, mardi 17, mercredi 18, samedi 21, mardi 24, mercredi 25 et vendredi 27 août.

De son côté, l'agence du Puy du Roy, 5 square du Puy du Roy, ouvrira au public les lundi 26, jeudi 29, samedi 31 juillet ainsi que les lundi 2, mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6, lundi 9, jeudi 12, samedi 14, lundi 16, jeudi 19, vendredi 20, lundi 23, jeudi 26 et samedi 28 août.

Toutes les instances seront disponibles au Centre de distribution situé 2 A, rue Clément

Bayard ; celui-ci sera ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h. Pour les autres opérations, il sera également possible de vous rendre :

- à l'agence de l'Archet d'Opale, 42 rue de Paris, qui sera ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 sans interruption ainsi que le samedi de 8h30 à 12h30 ;

- à l'agence de Royallieu, 42 rue des Frères Lumière et à celle du Puy du Roy, 5 square du Puy du Roy, du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi de 9h15 à 12h ;

- à l'agence Cour le Roi, 10 rue des Bonnetiers du mardi au samedi de 9h15 à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi de 9h30 à 12h30. ■

Donnez votre avis et partagez vos idées avec l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme évolue, des travaux vont être menés dans les prochains mois et vont transformer les locaux occupés au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Compiègne. Et pour que les premiers concernés, les visiteurs notamment, puissent donner leur avis, une urne est disposée à l'entrée de l'Office de Tourisme afin de recevoir vos remarques et suggestions que vous pouvez consigner sur des fiches disponibles à cet effet. Ces remarques seront prises en compte pour élaborer le futur bureau de cet Office désormais intégré au sein de l'Agglomération de la Région de Compiègne. ■

BRÈVES

• "Découverte des Métiers"

Le film « Découverte des Métiers » réalisé par Sidonie Production dans le cadre de l'Atelier Vidéo de l'année scolaire 2009-2010 au sein des centres municipaux de quartiers sera projeté le vendredi 2 juillet à 17h30 au Centre Municipal du Clos des Roses, rue Alexandre Dumas. Rens. au 03 44 20 91 76.

• Pharmacies de garde : appelez le 3237

Si les pharmacies de garde sont indiquées sur la porte des officines, il vous est également possible d'appeler le 3237 (ce service est facturé 34 centimes d'euro la minute depuis un téléphone fixe). Les pharmacies de garde les plus proches de votre domicile vous sont communiquées 24/24, tous les jours de l'année. Pour accéder à la pharmacie de garde après 21h, il est toujours obligatoire de passer par le commissariat de police. SAMU/SMUR : tél. 15

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire.

Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale.

Renseignements au 03 44 40 72 30.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : les mercredis 7 juillet et 11 août de 14h à 19h et les samedis 24 juillet et 28 août de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance.

Rens. au 03 44 85 25 08.

• L'armée de l'air recrute

L'armée de l'air offre, au travers du recrutement des militaires la possibilité d'acquies une expérience professionnelle et personnelle.

Renseignements auprès de la Base aérienne 110 - BIR/section recrutement - 60314 Creil cédex - tél. 03 44 28 70 91 ou auprès du Chargé de mission, Roger Courcier, qui assure des permanences à l'Esplanade du Puy du Roy (salle A), 5 bis rue Charles Faroux à Compiègne, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois, de 17h à 18h. (sauf en août).

Permanences des députés

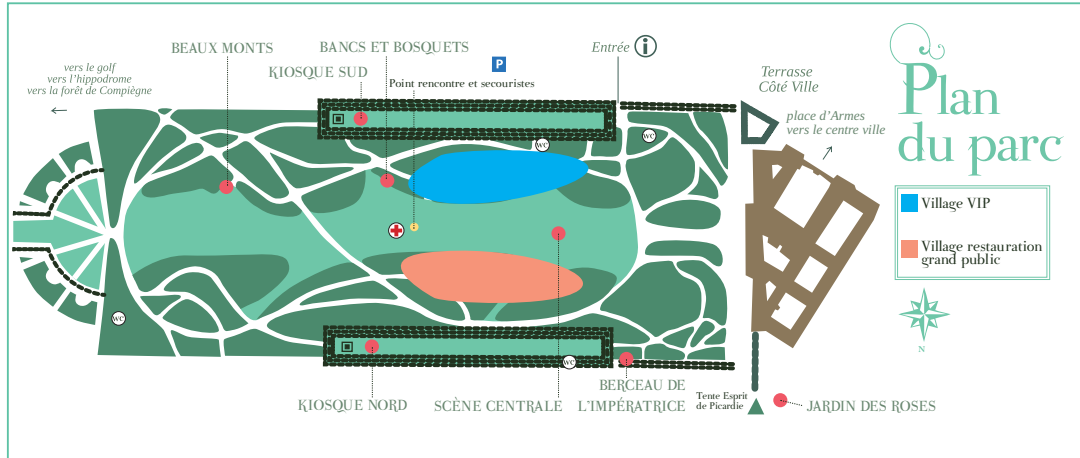
Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

François-Michel Gonnot, député de Compiègne-nord, reçoit à l'Hôtel de Ville de Compiègne toutes les semaines sur rendez-vous (sauf en août). Pour le rencontrer, appeler au 03.44.09.12.19. On peut aussi lui écrire à l'Hôtel de Ville de Compiègne. ■

CULTURE

Les Promenades Musicales de Compiègne

Samedi 3 juillet de 18h30 à 23h00, venez assister, dans le parc du Palais, aux premières Promenades musicales de Compiègne organisées par Akouna et le Festival des Forêts, en partenariat avec le Palais impérial de Compiègne. Un voyage inédit dans l'œuvre de Mozart et l'occasion pour chacun de construire son propre parcours autour d'une trentaine de spectacles et programmes musicaux - concertos, airs d'opéras, duos, Lieder...- de nombreuses animations et d'un grand feu d'artifice en musique.



Les Promenades Musicales de Compiègne vous invitent à vivre une soirée inoubliable au son des plus belles musiques de Mozart le samedi 3 juillet dans le parc du Palais impérial de Compiègne.

A travers un parcours de 7 scènes disséminées dans le parc, vous découvrirez entre autres l'Orchestre de Picardie qui interprétera le *Concerto pour flûte et harpe*, l'Orchestre Les Siècles qui présentera la *Gran Partita* ainsi que l'incontournable Orchestre Col'Legno, avec au programme le *Concerto pour clarinette* ou encore la *Symphonie des Jouets*.

Au piano, Dana Ciocartie et Tristan Pfaff accompagneront le Quatuor Benaim et le Quintette Nairi ; ils interpréteront notamment la *Petite Musique de nuit* que petits et grands reconnaîtront. Vous assisterez à un concours loufoque de « Tartines au beurre » au piano, des surprises et animations ponctueront votre parcours dans le parc.

A 22h45, un feu d'artifice en musique illuminera le Palais impérial au son de *La Flûte enchantée*.

Entrée payante. Gratuit pour les moins de 15 ans. ■

Informations et réservations :

0892 707 920 - Cultura Compiègne, tél. 03 44 83 80 20 - Office de Tourisme de Compiègne, tél. 03 44 40 01 00
www.fnac.com - www.promenadesmusicalesdecompiègne.com

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle

Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) Photos : jggilson.fr

Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

MEUBLES • SALONS • LITIERIES • DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1946

SOLDES

jusqu'à **-50%**

41 rue Notre-Dame de Bon Secours
60200 Compiègne
Tél. : 03 44 20 11 61 - Fax : 03 44 86 32 83

Partenaires : burov, ANDRÉRENAULT (Faisons de la nuit votre meilleure amie), Richelieu, TEMPUR, GRANGE (LES MEUBLES DE FAMILLE)

Les Villas du Mail
nouveau quartier Royalieu-Village

Plus que 4 disponibles
avec accès direct sur le mail

Rare à Compiègne !

Votre maison BBC-Efficergie avec de nombreux avantages fiscaux

www.castelord.fr

CASTELORD

Compiègne 33 rue d'Orléans
03 44 83 05 14